



Charte académique d'organisation de l'épreuve orale de théâtre au baccalauréat


publié le 28/01/2009

enseignement de spécialité

Descriptif :

enseignement de spécialité

L'épreuve orale de théâtre au baccalauréat : une charte d'organisation des épreuves orales dans les académies de Poitiers et de Limoges (à la suite de la réunion à Angoulême le 22 février 2007).

 [charte d'organisation des épreuves](#) (PDF de 126 ko)
L'épreuve orale de théâtre au baccalauréat



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.